

Fiche méthode 1 :

Guide général pour les comptes rendus de lecture sous forme de mini-mémoires

Le *but* est d'informer et de susciter l'intérêt de quelqu'un qui n'a pas lu le livre ou l'article.

1. *Brève présentation de l'auteur* : biographie très courte ; circonstances dans lesquelles le livre en question a été rédigé, et les éléments qui peuvent expliquer ce projet d'écriture.

Présentation de l'ouvrage : son genre (fiction, étude scientifique, thèse, article, recueil d'aphorismes, etc.) Situer éventuellement l'ouvrage par rapport aux événements historiques qui ont motivé ou accompagné sa genèse.

À toutes les étapes, n'hésitez pas à consulter les outils de travail que sont les encyclopédies (*Dictionnaire des philosophes*, P.U.F. ; *Encyclopédie philosophique universelle*, P.U.F., etc. – ces ouvrages se trouvent à la bibliothèque du département), les ouvrages d'introduction à un auteur, etc. *Wikipedia* ne saurait être votre seule référence !

2. *Élaboration du compte rendu*

a) Procéder à une *première lecture* sans prendre de notes, mais en posant des repères aux pages qui semblent les plus importantes, et noter ensuite les premières impressions, les idées directrices, les questions que cette lecture peut susciter.

b) Une *deuxième lecture* doit permettre de confirmer ou modifier les premières réactions.

- Noter ce qui concerne la présentation : nombre de pages, table des matières, index, bibliographie, notes, afin d'évaluer la facilité de maniement de l'ouvrage.
- Noter ce qui concerne le plan : les idées directrices, leur organisation, la cohérence, etc.
- Noter ce que l'ouvrage apporte de nouveau (thème[s], thèse[s], argumentation, démonstrations) : regrouper par thèmes les centres d'intérêt qui seront abordés (si le livre est très volumineux, ne choisir que les thèmes les plus significatifs).
- Noter les omissions qui peuvent avoir une explication, les affirmations contestables, non argumentées.

c) Construire un plan détaillé en fonction des points forts dégagés précédemment ; choisir quelques brèves citations bien évocatrices (du style, d'une idée, etc.).

d) Vérifier que rien d'important n'a été oublié.

3. *Rédaction*. Dix pages maximum (30.000 signes, espaces comprises), numérotées, avec des marges suffisantes pour une correction. Interligne 1,5. Police Times 12 ou équivalent. Acheter et consulter l'*Abrégé du Code typographique*. Pour les amateurs, cf. <http://www.orthotypographie.fr/>

La page titre doit comporter les éléments suivants : Université de Nantes, Licence de Philosophie, Année universitaire, votre prénom et nom, le prénom et nom de l'auteur que vous

étudiez, le titre de l'ouvrage en italiques, l'intitulé du cours ou séminaire pour lequel vous écrivez ce compte rendu, le nom du professeur.

Les citations doivent être suivies (dans le texte ou en note de bas de page) de leurs références précises : numéro de la page de l'ouvrage que vous citez.

Indiquez clairement en début de mémoire le titre complet de l'ouvrage étudié, éventuellement la traduction utilisée, ville d'édition, nom de l'éditeur, année d'édition. De même, dans une bibliographie en fin de mémoire, pour tous les ouvrages que vous seriez amené à consulter.

RELECTURE MÉTICULEUSE INTÉGRALE INDISPENSABLE !

Le mémoire doit être rendu sous forme imprimée, feuillets attachés par un trombone pour faciliter la reprographie, de préférence dans une chemise. Vous doublerez cette version papier d'un envoi électronique en pièce jointe à l'adresse patrick.lang@univ-nantes.fr. Le fichier doit être impérativement au format .pdf ou au format .doc. Tout autre format sera refusé.